

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la nécessité pour l'Etat d'aider les initiatives locales de solidarité notamment envers les handicapés et les personnes âgées, et sur l'âge de la retraite, Baraqueville, le 9 février 1990.

Monsieur le maire,

- Mesdames,

- Messieurs,

- Je tiens à vous remercier de votre accueil et de vos propos.

- Il m'était très agréable de venir à Baraqueville en raison de l'objet même de cette visite qui n'était pas d'organiser une tournée dans un département particulièrement intéressant que je connais un peu moins que vous bien entendu, que j'ai visité officiellement il y a quelques années, peut-être un peu trop d'années, et qui mérite bien qu'on y revienne. Il s'agit d'observations qu'il m'incombe de faire moi-même, sur le terrain, à propos d'initiatives que je crois importantes, initiatives où la municipalité a joué un rôle éminent et qui a rassemblé toutes les bonnes volontés possibles.

- Vous avez dit que c'était une fête, monsieur le maire, en évoquant ma venue parmi vous. Eh bien pour moi aussi c'est une joie à de multiples égards : donner le témoignage de ce que peut accomplir la volonté, la volonté des hommes lorsqu'elle porte haut, comme vous l'avez fait, et célèbre en la pratiquant, la solidarité. C'est une joie aussi pour moi que d'être entouré de tous ceux qui ont su concevoir, soutenir, faire sortir de terre, faire vivre deux projets exemplaires devenus réalités, cette maison d'accueil spécialisée pour adultes polyhandicapés et ce foyer logement pour personnes âgées que nous inaugurerons tout à l'heure. Joie, enfin, je l'ai dit, de revenir dans cette région et particulièrement de retrouver, avec la population, ses élus. Quelle que soit leur tendance, quelle que soit leur préférence, ils sont tous ensemble la République et la France, et le rôle qu'ils remplissent doit toujours être reconnu. C'est le rôle d'hommes et de femmes qui vivent sur place les difficultés de chacun, de tous, qui veulent transmettre ce qu'ils savent, convaincre les pouvoirs et par le moyen de leur pouvoir, le leur, c'est-à-dire le pouvoir législatif, de transformer en loi, en volonté générale désormais, une loi pour tous, ce qui leur a paru juste et nécessaire pour les Français.

- C'est que dans cette salle de mairie se trouvent beaucoup d'autres personnalités que je salue, très représentatives notamment des forces du travail et de la production. Si l'occasion m'est donnée de pouvoir approfondir avec eux quelques sujets, je m'en réjouirai. Et puis nous attendaient par ce beau jour, il faut le dire que ne semblaient pas annoncer les jours précédents, les habitants de Baraqueville, de ce canton et peut-être d'un peu plus loin. Je vous assure qu'avoir la chance comme je l'ai, de pouvoir venir en hélicoptère du terrain d'aviation de Rodez jusqu'à Baraqueville pour remarquer aussi bien le lointain que les détails du paysage, les vallées, les coteaux, les collines, c'est vraiment un aperçu sur une terre de France qui, entourée et baignée de lumière, donne une raison de plus d'aimer la France et en même temps on doit l'aimer par tous les temps. Par tous les temps parce que ceux qui vivent et ceux qui travaillent, eux, ils en connaissent la peine, ils ne choisissent pas leur jour pour savoir ce qu'ils ont à faire et de quelle manière il leur conviendra de porter plus loin leurs efforts pour élever leur famille, pour

réussir dans leur profession, pour développer ce terroir qui en a grand besoin, qui doit en même temps voir s'ouvrir tous les moyens de communication vers l'extérieur tout en restant lui-même. Mais enfin, je l'ai dit tout à l'heure l'essentiel de ma démarche c'était de voir sur place ce que Baraqueville pouvait nous présenter au coeur du Ségala, on me l'a dit, je pense que cela doit être vrai, mais je n'en suis pas sûr, peut-être parce que c'est le pays du seigle et qui dit pays du seigle, dit terre pauvre. J'ai moi-même vécu mon enfance comme on dit, à la campagne, c'est-à-dire dans une maison qui était au centre d'une exploitation agricole de moyenne importance, là où il n'y avait pas de hameau à moins de trois kilomètres de distance et à une époque où il n'y avait ni adduction d'eau, ni électricité. Ne croyez pas que je sois centenaire. Beaucoup d'autres que moi ont connu cette époque-là et la nature du sol commande l'effort des hommes. Donc, dans ce pays du Ségala, c'est intéressant de voir surgir des points forts comme ce chef-lieu de canton dynamique auquel la révolution agricole et sa situation géographique de carrefour routier ont apporté ce que je crois être une incontestable prospérité, en tout cas des conditions assez rares et assez remarquables de développement. C'est aussi une place commerciale réputée pour la qualité de ses marchés, de ses marchés aux bestiaux, un haut lieu d'artisanat. C'est assez typique au fond d'une certaine France qui fut très longtemps l'essentiel de la France et qui souffre aujourd'hui de voir les centres de pouvoir et les grandes agglomérations ailleurs qu'ici, aspirer l'essentiel de notre population. Il faut pouvoir répondre aux besoins des uns et des autres. Mais cette prospérité locale, ce développement sensible qui jure parfois avec les alentours, exigeaient de nouveaux acquis ou de nouveaux atouts, c'est à quoi vous vous êtes appliqués, monsieur le maire et vous, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, j'allais dire mesdames et messieurs les élus de canton. En tout cas, cette équipe municipale-là, elle a pratiqué la solidarité que j'appelais de mes vœux il y a un instant. Au nom de cette valeur, qui est, je le crois, le moteur de toute véritable action politique, par quelque angle qu'on l'aborde, eh bien ! au nom de cette valeur, vous avez bâti deux établissements qui valent la peine £ l'un sans doute qui s'inscrit dans une politique générale d'aide aux personnes âgées - on en aperçoit les effets dans toute la France et ce n'est pas d'aujourd'hui - cela ne peut qu'être l'effort de tous à travers les années et même les décennies et donc dépassant même les situations ou les orientations politiques. C'est là que se trouve la vraie continuité d'un pays et cette continuité, elle est là, même si l'on doit une reconnaissance particulière à ceux qui ont parachevé l'entreprise, comme c'est le cas ici.

La première maison que je verrai sera celle de l'accueil spécialisé pour les adultes polyhandicapés, formule un peu compliquée qui veut dire tout simplement qu'il existe des handicapés qui ne peuvent pas avancer seuls dans la vie, qui ont besoin des autres, mais qui, à partir d'un certain âge, - c'est pourquoi on dit les "adultes" -, se trouvaient rejetés de partout ou bien alors voués à d'autres maisons d'accueil dans lesquelles, ni ce qu'ils possèdent de capacités intellectuelles, de sensibilité personnelle, de chances encore, n'auraient pu être traitées comme il convenait, pour peu même que ces conditions terribles ne les eussent précipités dans une déchéance qu'il nous est interdit de leur proposer.

- C'est là qu'était intervenu Michel Creton. Je pense qu'ici chacun d'entre vous connaît son combat et je dois dire qu'il a été auprès de moi un très convaincant porte-parole de l'inlassable dévouement, de la prodigieuse motivation des équipes qui animent cet établissement. Je dois lui rendre hommage, c'est un peu délicat parce qu'il est là, mais disons, au-delà de sa personne, à tous ceux dont l'activité professionnelle et bénévole n'est que dévouement au service d'une grande cause, qu'il s'agisse des adultes, qu'il s'agisse des enfants. La présence de Michel Gillibert, secrétaire d'Etat, montre bien qu'il était devenu indispensable de considérer comme une tâche d'Etat, pas seulement de l'Etat mais aussi comme une tâche d'Etat, en rassemblant tous les efforts autour d'une équipe centrale, ce qui nous a permis en peu de temps d'acquiescer ou de réaliser des progrès très sensibles dans un domaine particulièrement douloureux.

- Il s'agit de rendre notre société accueillante à ceux dont les possibilités, les forces, sont réduites par un handicap, qui sont victimes d'un événement qui les frappe et dont ils ne sont point responsables, d'où l'origine de ce secrétariat d'Etat que j'ai voulu et qui permet à un handicapé

lui-même qui a connu cette peine dont le parcours est celui de la volonté, de l'énergie et du dépassement de soi-même qui lui permet de mettre sa propre expérience et ses réflexions au service des autres.\

Je me souviens des premières confidences de Michel Creton dans mon bureau de l'Elysée. Je le connaissais à d'autres titres, pas à celui-là. Mais quand j'ai vu l'état d'abandon dans lequel se trouvaient tous ces jeunes à peine adultes, lorsque j'ai vu le gouffre qui se proposait, comme cela, aux familles : que faire de leur enfant ? Savoir que cet enfant ne sera plus reconnu comme une personne physique et morale, digne d'être aimée en dehors d'eux, d'être traitée comme il convient par une société solidaire, d'avoir encore la chance - des chances ! et ils en ont - d'accomplir telle ou telle de leurs facultés, préservée par le handicap, sans oublier, naturellement la possibilité qui existe pour beaucoup d'accéder à une activité professionnelle, bien entendu adaptée à leurs contraintes. Alors lorsqu'il s'agissait de ces enfants ou de ces adultes, l'âge où l'on passe d'un état à l'autre, l'état d'adulte dure encore assez longtemps pour ces polyhandicapés, imaginons, d'abord eux-mêmes, comment vivent-ils cette situation ? Quelle est leur souffrance ? Et puis quelle est celle de leurs familles, de leurs proches ? Une somme de douleur, alors beaucoup s'y sont attaqués : des associations, des individus, des personnes qui avaient pourtant bien d'autres choses à faire dans la vie et que l'on considérait que c'était leur devoir que de se consacrer d'abord à cette tâche. Eux, ils savent quelle est la détresse des parents et quel courage est exigé de ces parents pour surmonter leur détresse.

- Alors comment ne pas penser - surtout quand on en a à charge, comme vous nombreux ici, mesdames et messieurs, et comme moi -, comment ne pas comprendre que la collectivité doit désormais assurer le relais et donc aider, soulager, relayer. C'est ce que vous faites, monsieur le maire et vous, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, et vous membres de l'équipe qui agit dans ce sens. J'espère que cet exemple de Baraqueville sera entendu bien au-delà. D'ailleurs, vous avez dit que quelques villes déjà s'éveillaient à cette nécessité. Et ce sera bien pour le département de l'Aveyron que d'avoir montré l'exemple, ce ne sera pas la première fois. - Tenez, j'avais rencontré, il n'y a pas si longtemps, en Argentine, tout un village - toute une ville - d'Aveyronnais installés depuis un siècle là-bas et qui a bâti dans des conditions très remarquables, tout un ensemble humain qui a entrepris le travail de la terre, de tous les métiers qui s'y ajoutent, une réussite française exceptionnelle. Alors ces Aveyronnais m'ont raconté leur histoire, après tout ce n'est pas si ancien, ils connaissaient tous les noms de familles qui sont les vôtres. Moi, qui ne suis pas Aveyronnais, je reconnais assez vite à la tonalité, tout simplement à la manière dont vos noms sont portés que l'on est de par ici. Et ils me racontaient leur histoire. Je constatais qu'il y avait là des vertus séculaires, profondes et tenaces, à la fois un acharnement au travail, une volonté de conquérir leur vie sur les difficultés de la vie extérieure et de la terre qui est la leur, en même temps un cœur grand comme cela, une générosité qu'on ne perçoit pas toujours et une grande ouverture, l'acceptation du dialogue.

- J'ai rencontré bien des Aveyronnais dans ma vie, mais je sais aussi que c'est un département qui se considère et qui est assez loin de tout. Donc, il ne peut pas être partout l'Aveyron, - bon l'Argentine, c'est très bien - pas même en France, alors il faut aller aussi un peu vers lui. Point de rencontre aujourd'hui : Baraqueville, entre ceux d'ici et ceux qui viennent de plus loin, que cela nous soit utile aux uns et aux autres.\

Je m'adresse encore à Michel Creton, je lui dirai qu'en appelant l'intention de tous, des parlementaires, de l'opinion publique, de moi-même, du gouvernement, en permettant que cesse ou que s'atténue cette douloureuse rupture qui voulait qu'il n'y ait pas de place dans des établissements, si bien qu'ils étaient renvoyés où ça ? Un peu partout, chez eux quand on pouvait, dans des établissements qui ne correspondaient pas non plus à leur nature, quand s'arrêtait la prise en charge dans les établissements reconnus par la loi ! Alors maintenant, grâce à cette initiative, à ce début d'initiative, il faut qu'il y ait à travers tout le pays un élan de générosité vis-à-vis de ces enfants, pourquoi est-ce qu'on ne dirait pas d'amour aussi, de compassion. Mais il ne faut pas trop s'attarder à la compassion, ils n'ont pas besoin de pitié, ils ont besoin surtout d'être aidés, parce que leur vie, c'est leur vie, la nôtre est la nôtre. C'est difficile de communiquer de l'un à l'autre et chacun doit s'accomplir là où il est et comme il peut

unique de communiquer de l'un à l'autre et chacun doit s'accomplir là où il est et comme il peut. On peut faire beaucoup pour eux, nous les Français de toute la France. Ils peuvent rester dans le cadre de vie où ils ont vécu jusqu'à dix-huit ou vingt ans, mais ce n'est qu'un pis-aller. Il faut le dire, ce n'est qu'un pis-aller, parce que, à un moment ou à un autre, on arrive à l'échéance. La solution durable, où est-elle ? C'est aux spécialistes de nous le dire. En tout cas, il est facile de comprendre que c'est aussi dans le développement d'établissements d'accueil adaptés au besoin de chaque âge de la vie, ainsi qu'adaptés aux différents handicaps, puisqu'il s'agit de plusieurs handicaps supportés en même temps, aux divers handicaps subis par ceux dont nous parlons. - C'est donc un devoir de la collectivité nationale. C'est pourquoi je me suis engagé moi-même afin non pas de donner l'élan, il est déjà donné avec combien plus de dévouement déjà, mais peut-être ai-je plus le moyen que ceux qui se sont adressés à moi de parler au pays et de l'engager à se sentir lui-même solidaire et responsable de ce qui se passe pour chacun des siens. Ce qui est vrai des handicapés physiques est vrai de tous ceux qui connaissent un handicap professionnel ou social. En la circonstance, il y a cumul de handicaps, car l'un entraîne l'autre, mais combien d'autres en France qui auraient la possibilité de s'assumer et de s'épanouir et qui ne le peuvent pas. Ainsi sont les choses, mais la volonté d'une société responsable peut y remédier. Pour cela, il faut le vouloir, quand on le veut, on le peut. On a inscrit cette action dans les priorités, maintenant je crois c'est 1800 places supplémentaires par rapport aux tendances antérieures qui ont été créées en 1989 et il faudra que cet effort se perpétue à travers les années prochaines : je fais confiance à ceux qui en auront la gestion, quels qu'ils soient, aucun d'entre eux ne renoncera à l'oeuvre que nous aurons entreprise et que nous saurons en ce jour célébrer en commun. Je dis : "Personne ne pourra à l'avenir s'écarter de la route que nous aurons tracée, tant sera ressenti en profondeur le besoin de cette solidarité nationale dont j'ai déjà plusieurs fois parlé".\

Quant à Baraqueville et à ses initiatives, croyez-moi, elles ne seront pas oubliées. Vous m'avez communiqué un certain nombre de préoccupations, vous avez dû savoir que deux postes supplémentaires de cette année seront pris en charge par l'Etat, qu'ils viendront renforcer l'équipe en place : c'est remarquable. Ce n'est qu'un début, on va poursuivre notre entreprise. Les contacts que j'aurai avec vous dans un moment, au cours de la promenade que nous allons faire d'un établissement à l'autre et dans le reste de la journée, me permettront de mieux mesurer l'effort à demander au gouvernement.

- Voilà ce que sera notre oeuvre commune des années à venir. Elle engage tous les responsables des collectivités publiques. J'ai eu l'occasion de parler décentralisation, il n'y a pas si longtemps, avec quelques-uns de vos représentants et cette décentralisation je l'ai voulue, il faut la respecter, il faut même la pousser plus loin mais elle ne doit pas faire oublier que chacun a sa responsabilité et sa compétence, que l'Etat doit être là lui aussi et que c'est la bonne coordination, que dis-je, la bonne entente et l'harmonie entre ces différents pouvoirs qui ont permis de donner à la République française plus de souplesse et plus de force, c'est de l'harmonie entre ces pouvoirs que naîtront les temps futurs, ceux où la France elle-même persévérera dans son développement.\

Alors je parlerai un peu plus tard des personnes âgées, je ne vais pas en parler plus longtemps, c'est un effort qui m'a intéressé le plus souvent, j'en avais beaucoup parlé avec celui dont vous avez cité le nom, je veux dire Joseph Franceschi, aujourd'hui disparu. Rares sont les collectivités publiques, les départements qui négligent cet aspect des choses et c'est vrai que les personnes âgées ont dû traverser beaucoup d'époques défavorables, mais que nous en sommes arrivés, je le répète, sans attribuer de mérite particulier à un gouvernement plutôt qu'à un autre, au travers de l'évolution de ces dernières décennies, nous sommes parvenus à une situation plutôt remarquable en France par rapport aux autres pays de l'Europe.

- Beaucoup d'inquiétudes habitent l'esprit de ceux que l'on appelle "les personnes âgées" - quoique les personnes âgées cela commence à quel âge ? On m'a dit 65 ans ? C'est inquiétant ! - Enfin je veux dire pour quelques-uns, pour un certain nombre d'entre nous... -, les personnes âgées représentent pour nous un devoir essentiel. Ces inquiétudes, il faut les balayer, tout sera fait qui permettra de pourvoir à ce dont elles ont besoin : le développement des établissements

et des conditions d'existence, ou bien la présence à domicile de ceux qui peuvent pratiquer les soins. Représentant pendant 35 ans d'un département rural, d'une toute petite commune dont j'étais maire et d'un canton de demi-montagne qui ressemble assez au vôtre, mesdames et messieurs de l'Aveyron, j'ai pu voir ce que c'était que la vie des personnes âgées et, quand arrivait l'heure de la grande vieillesse, de la maladie, le déchirement que cela représentait que d'être arraché à son sol pour aller dans des établissements, le plus souvent très corrects, mais qui les arrachaient à leur milieu, à leur voisinage, à leur horizon, à ce qui était ou ce qui avait été leur vie. Il faut rapprocher de plus en plus, dans la mesure du possible, bien entendu, les personnes âgées de leur vie antérieure.\

On a parlé de leur retraite : la retraite pose des problèmes à échéance de caractère national £ mais n'accumulons pas les rumeurs, il n'y a aucun risque pour la retraite à 60 ans, retraite volontaire (aucune loi n'oblige personne à prendre sa retraite à 60 ans), - bien entendu le temps de retraite est variable selon les professions mais, grosso modo, à partir de 65 - si l'on a voulu 60 ans, et j'en ai pris moi-même la responsabilité il y a quelques années, c'est parce que la connaissance de l'histoire du monde du travail indiquait qu'avec la durée de vie des années antérieures, il n'y a pas si longtemps, on arrivait à l'âge de la retraite légale le plus souvent quand on était déjà mort, ce qui ne coûtait pas grand chose à la collectivité nationale. Il n'y avait plus de temps de vivre, entre la fin du temps du travail pour voir ses enfants, ses petits-enfants, pour regarder autour de soi, pour souffler un peu avant l'extrême vieillesse ou la mort.

- On n'avait pas le temps de vivre encore, on n'avait pas le temps du repos. Il a fallu que nos anciens combattent pendant si longtemps pour conquérir le droit au repos hebdomadaire, le droit aux congés payés annuels, le droit au repos à la fin de la vie, la retraite. Quand on sait que les travailleurs, surtout affectés à des tâches pénibles, des travailleurs généralement manuels, se trouvaient après 37 à 38 ans de travail, fatigués, tout simplement fatigués, parfois usés, sentant que leurs forces déclinaient, on a voulu leur donner la chance de pouvoir, s'ils le voulaient, prendre leur retraite. Je n'ignore pas que cette retraite à 60 ans a été, a fourni l'occasion regrettable à un certain nombre d'employeurs, - heureusement que la plus grande partie des employeurs français ont conscience de leur responsabilité et de leur devoir humain et professionnel - pour, dans une époque de chômage et de non-qualification, presser le pas de ceux qui ne désiraient pas forcément partir, s'y trouvaient contraints. Il ne faut pas confondre les choses.

- Toute femme et tout homme qui a travaillé beaucoup et durement doit pouvoir pour le temps qui lui sera donné se reposer, retrouver les joies de la vie. En revanche, en raison des progrès de la vie, de la durée de vie, il est bien entendu que seront prises des dispositions dans le futur qui permettront à beaucoup de ceux qui désirent continuer, d'être en mesure de le faire. Pour l'instant, le problème ne se pose pas comme cela, il y a trop de Français au chômage, il y en a trop qui ont grand besoin de pouvoir se retirer quand ils le souhaitent, il y a grand besoin de laisser la place aux plus jeunes de telle sorte que nos lois sont au point, à condition qu'on les applique..\

Mesdames et messieurs, je vous remercie d'avoir bien voulu prendre part à cette fête, ou à ces cérémonies d'accueil. Je vous quitterai sans avoir beaucoup le temps de vous connaître, ni de vous entendre. Je sais qu'à peine le Président de la République, quel qu'il soit, se présente-t-il quelque part, la somme des professions, des groupes sociaux, socio-professionnels, des catégories de toutes sortes se précipite pour pouvoir s'exprimer, et le relais des médias permet, même quand on n'a rien à dire, de disposer d'une transmission. C'est comme cela, on vit comme cela. Alors, je ne m'en plains pas. Mais pour celles et ceux qui expriment de vrais besoins, qui souffrent d'une mauvaise organisation, d'une mauvaise reconnaissance des services qu'ils rendent et qui n'ont pas le moyen de vivre dans le travail qu'ils accomplissent, ils méritent d'être entendus, et je suis là ici, un peu, et même beaucoup pour cela.

- Mesdames et messieurs, monsieur le maire, nous allons maintenant poursuivre cette journée. Je me réjouissais tout à l'heure d'avoir pu revenir en Aveyron. Quand je vous quitterai en fin d'après-midi, je suis sûr que ma pensée restera plus longtemps auprès de vous tant j'aime approcher ceux qui vivent et ceux qui travaillent dans leur pays, qui ne demandent qu'à y vivre

encore, je veux dire qu'à y rester, à condition d'être assuré de la solidarité nationale.\